

L'Histoire de la Corée dans le prisme des sciences de l'homme (1820-1910) : théories et débats de la communauté scientifique française sur le « Pays du Matin Calme. »

BONNIN Guillaume
Doctorant 4^{ème} Année Histoire
Laboratoire CRHIA – Université de La Rochelle
guillaume.bonnin@univ-lr.fr

*Le Pays du matin calme, on l'appelait encore : Le pays défendu. La contrée interdite*¹.

Cet article a pour but de comprendre la position qu'occupe la Corée dans le discours français ethnographique des années 1820 à 1910². En effet, il est intéressant de réaliser une double analyse peu employée dans les études coréennes contemporaines : d'une part au niveau de l'histoire des représentations et d'autre part dans le domaine de l'histoire des sciences. De fait, quelle place occupe la Corée en tant qu'objet scientifique dans ce vaste champ aux contours mal délimités qu'est l'étude de l'autre au XIX^e siècle ? Notre démarche est également le fruit d'un constat largement partagé. Globalement, en France, la production scientifique et universitaire démontre une méconnaissance de la péninsule et de son histoire, et d'un manque de diversité dans la recherche : *en quantité, l'historiographie de la Corée contemporaine en langue française pèse bien peu. Eloignée de notre histoire nationale, coincée entre les traditions orientalistes chinoises et japonaises, la Corée n'a vraiment gagné l'espace de notre conscience du monde qu'à partir du moment où le Sud est devenu un pays « émergent », encore fût-ce largement via l'économie ou les sciences politiques que par la recherche historique*³ (Alain DELISEEN). Enfin, de manière plus spécifique, ce travail se veut une contribution au développement des recherches sur la Corée en France, à la fois dans une *variété méthodologique*⁴ renouvelée, et sur des travaux réunissant *d'autres sujets légitimes d'une histoire coréenne irréductible au seul nationalisme*⁵.

Autour d'une étude historique et littéraire, nous tenterons de dresser un portrait de la vision française de la Corée tant dans ses ruptures que dans ses continuités. La « Question Coréenne » est un problème soulevé tardivement dans la France du XIX^e siècle. Il est couramment admis que, dès la fin du XVIII^e siècle, les intérêts français en Asie Orientale se sont principalement portés vers le sud de la Chine et l'Indochine. Ce n'est qu'à la suite d'un Traité d'amitié, de commerce et de navigation signé en 1886 que la Corée s'ouvre à la France. Celle-ci, comme les autres puissances occidentales, s'engage alors dans ce qui apparaît comme l'une des dernières sphères de domination possible dans le nord-est asiatique. Dans le contexte des rivalités internationales de l'époque, d'un monde savant français en quête de

¹ DUCOURET Robert, *Vers la Corée Interdite : Pierre Aumâtre (martyr)*, Paris, Éditions du Gentilhomme, 1963, p 207.

² Cette communication est extraite de notre thèse de doctorat actuellement en cours de rédaction, intitulée *Sociétés Savantes Françaises, Études Coréennes et Voyages en Corée : Évolution et Nouvelles Interprétations de l'Ethnographie (1880-1910)*.

³ ROTERMUND Hartmut O., *L'Asie Orientale et Méridionale : au XIX^e et XIX^e siècles*, Paris, PUF, 1999, (Nouvelle Clio-l'Histoire et ses Problèmes), p 140.

⁴ Ibid., p 140.

⁵ Ibid., p 141.

nouveaux objets d'étude, les nombreux récits de voyage et l'émergence d'outils intellectuels de savoir sur la Corée offrent des originalités scientifiques et littéraires. Axé sur une problématique pluridisciplinaire, c'est sur le terrain de l'approche *coréanologique* que va porter ce travail, à savoir celui du regard posé par la France sur le pays et ses habitants. Dans ce XIX^e siècle où se côtoient les deux courants intellectuels majeurs que sont le scientisme et le romantisme, les discours « d'acteurs » (diplomates, voyageurs, commerçants et missionnaires) du développement de la science *coréanologique* permettent de décrypter, à la fois dans la forme et dans le fond, l'un des derniers *grands espaces d'investissement de l'imaginaire occidental*⁶.

Avec comme sources principales les comptes-rendus et relations d'expéditions, la production littéraire française et la presse grand public et spécialisée, il sera alors possible de poser les bases d'une histoire de l'ethnographie française sur la Corée jusqu'en 1910 ; date de l'annexion du pays par le Japon et qui constitue un événement majeur pour le XX^e siècle en Asie Orientale. Or, ici, nous nous pencherons en particulier sur l'aspect anthropologique et sur son utilisation dans l'apport des connaissances sur la Corée. Quant à l'ethnologie, nous y reviendrons brièvement au cours de notre développement. Ainsi, dans une première partie, nous mettrons en place les données constitutives de notre problématique. Il s'agira de comprendre le contexte de la formation de la vision française sur le pays, dans le cadre historique des événements et des connaissances scientifiques de l'époque. Ayant compris ces bases, nous nous attacherons à déchiffrer quelques caractéristiques, qu'elles soient originales ou non, du travail de nos « acteurs » de terrain.

I – UN DERNIER CHAMP DE DECOUVERTE DANS LE NORD-EST ASIATIQUE.

A – La poussée occidentale en Asie Orientale.

Tout d'abord, il faut comprendre le contexte dans lequel vont évoluer nos « acteurs », à savoir celui des rivalités internationales européennes en Extrême-Orient. Ainsi, nous allons mettre en évidence la « Question Coréenne » et toutes les conséquences politiques, stratégiques, économiques et militaires que celle-ci implique. Depuis le début du XIX^e siècle, l'Europe des Nations se constitue. Les politiques impérialistes permettent à ces pays de conquérir le monde, seconde phase de domination débutée depuis l'époque des Grandes Découvertes qui vont porter *l'expansion blanche à son apogée, l'Europe à sa plus haute fortune*⁷. Au milieu du XIX^e siècle, l'Europe s'est donc exportée en Asie Orientale, les « politiques de la canonnière » ont successivement ouvert la Chine (par le Traité de Nankin de 1842) et le Japon (avec le Traité Américain de 1853). Appartenant à un ensemble géopolitique précaire et complexe, la Corée ne pouvait que tôt ou tard susciter convoitises, non pas tant exclusivement d'un point de vue économique mais bien plus, évidemment, de manière stratégique : cette *Italie*⁸, ce *Maroc*⁹ de l'Extrême-Orient, cette *Egypte du Pacifique*¹⁰ traduit

⁶ BOULESTEIX Frédéric, La Corée : un Orient Autrement Extrême, in *Revue de Littérature Comparée*, Paris, n°297, 75^{ème} année, n°1, janvier-mars 2001, p 93.

⁷ SEDILLOT René, *Histoire des Colonisations*, Paris, Fayard, 1958, (Les Grandes Etudes Historiques), p 503.

⁸ PANGE Jean (DE), *En Corée : Ouvrage illustré des Photographies de l'Auteur et accompagné d'un Itinéraire*, Paris, E. Leroux, 1904, p 5.

⁹ LIBRAIRIE HACHETTE, En Corée, in *A Travers le Monde*, Paris, 1904, 10^{ème} année, p 65.

¹⁰ LIBRAIRIE HACHETTE, La Corée et la Question d'Extrême-Orient, in *A Travers le Monde*, Paris, 1898, 4^{ème} année, p 89.

l'importance géographique du pays. La Corée représente un véritable carrefour d'échanges possible entre l'Asie continentale et l'Asie insulaire, et ouvre des perspectives énormes.

Pourtant, des tentatives anciennes avaient été faites pour ouvrir la Corée, mais comme en Chine elles s'étaient soldées par des échecs : la politique d'isolement était de mise. A partir des années 1820 et 1830, la France essaye d'évaluer la situation en utilisant le prosélytisme catholique. Ainsi, les *Pères missionnaires* bravèrent les premiers cette interdiction barbare [Tout étranger pris sur le sol coréen étant puni de la peine de mort] et parvinrent à franchir durant la nuit, le fleuve qui forme la frontière, que de nombreux douaniers gardaient avec un soin féroce. On dut bientôt renoncer à ce passage ; le gouvernement coréen, informé de la violation de son territoire, avait dressé des chiens à la poursuite des étrangers. Ce fut dès lors sur des jonques, montés par des prêtres chinois, que les Pères, abrités par les îles de la côte, purent accoster les barques de leurs futures ouailles, qui, au péril de leur vie, introduisaient les missionnaires dans le pays. On les dérobaît à tous les regards au moyen du costume d'orphelin coréen dont l'immense chapeau voile le visage, et dispense, vu les rites du grand deuil, de toute question indiscrete¹¹.

Longtemps dépendant du système politique chinois, le pays a également du faire face durant son histoire aux prétentions japonaises, concrétisées par les diverses invasions de la péninsule. Il fut un *boulevard (...)* à l'époque des grandes invasions japonaises, notamment au III^e siècle, durant l'expédition commandée en personne par la princesse japonaise Zin-gu [dont on sait aujourd'hui qu'il s'agit d'une légende], qui avait revêtu le costume de son mari, et dans celles du célèbre Sio-goun Hideyosi entre 1592 et 1597¹². Les données de base fournies par les missionnaires démontrent également le peu d'informations du pays connues par les occidentaux, vu plus comme une contrée de passage que comme une terre possible de civilisation. Mais liée à des impératifs de politique étrangère, l'ouverture de la Corée pose une ambiguïté : d'une part, une civilisation figée ; et d'autre part, un pays isolé diplomatiquement qui s'il ne se défend pas, en ayant recours au progrès occidental, finira par être soumis par une des nombreuses nations qui la convoitent.

Dès cette époque des Français ont déjà conscience de ses « conflits souterrains » en vue d'une « satellisation » du pays. Aussi, lorsque les prétendants se feront de moins en moins nombreux dans les années 1890-1900 (avec principalement la fin de la tutelle chinoise), un reporter de guerre en Corée, Raoul VILLETARD DE LAGUERIE (1858-1913), aura raison de poser la question dans le titre même de son ouvrage paru en 1898, *La Corée Indépendante : Russe ou Japonaise*¹³. Elle apparaît donc comme une proie, d'une part vis-à-vis des Occidentaux, mais d'autre part et cela est nouveau vis-à-vis de pays asiatiques, à savoir des deux empires jaunes, la Chine et le Japon qui, bon gré mal gré, « s'occidentalisent. » L'Europe et bien évidemment en premier lieu la France se doivent de sortir ce pays de son isolement, à la fois en l'ouvrant au commerce et en l'évangélisant. Or, ce pays tant convoité, que sait-on réellement de lui avant l'arrivée des premiers missionnaires. Quelle est sa forme de gouvernement, sa structure politique ? L'origine ethnique du peuple, sa langue ? Ses mœurs et ses coutumes ? Autant de questions posées par les prédécesseurs de notre voyageur et qui sont autant d'arguments pour légitimer les « politiques de la canonnière. »

¹¹ VARAT Charles, CHAILLE-LONG-BAY Charles et MACOUIN Francis (ed.), *Deux Voyages en Corée*, Paris, rééditions par Kailash & Oriens, 1994, (Le Livre sur l'Asie), pp 25 et 26.

¹² Ibid., p 168.

B – Les connaissances françaises sur la Corée avant les premiers traités.

Bon nombre de missionnaires « clandestins » ont à cœur de connaître et de faire connaître le pays : son histoire, sa politique intérieure et étrangère, ses mœurs et ses coutumes, ses origines ethniques, son organisation sociale, etc. Ce travail permet de partir avec un bagage intellectuel, nécessaire à une bonne compréhension scientifique et qui permettra par la suite d'expliquer le plus sérieusement du monde certaines hypothèses restées en suspens. Mais un constat d'échec est à faire car les informations sur la Corée sont faibles et peu fiables. Comment interprète-t-on l'histoire coréenne à l'époque des faits ? En fait, nous *n'avons que fort peu de renseignements sur la Corée, et encore tenons-nous de seconde main ces renseignements qui, pour la plupart, nous sont venus par la Chine ou par le Japon*¹⁴. C'est un problème grave à résoudre, surtout de par l'origine de ces sources qui sont, aux yeux des scientifiques, d'une objectivité plus que douteuse. Dans ce cas-ci, le qualificatif de « Royaume Ermite » apparaît alors comme fortement approprié, *les livres chinois et japonais ne donnent qu'un tableau incohérent et vague du Tchaosien [il s'agit de l'ancien nom de la Corée], et le gouvernement coréen ne cherche qu'à faire l'ombre et le silence sur son propre pays (...): évidemment il est de tradition constante chez les Coréens de tenir l'étranger dans l'ignorance complète de leur pays*¹⁵. Il y a peu d'éléments et cela révèle une parfaite méconnaissance du pays et de ses habitants. Cette frustration et cette quasi-ignorance sont d'autant plus visibles dans les ouvrages dits « universalistes » de l'époque, les dictionnaires et autres atlas. Il est difficile d'avoir une vision juste et globale de la Corée, les faits se contredisent, diverses questions sont avancées. C'est le cas, par exemple, de l'origine de la langue coréenne qui semble posée problème dès les années 1840. *La langue des coréens est trop peu connue pour être appréciée. Elle contient quelques mots chinois et mandchoux (sic) ; mais la principale masse des mots paraît n'appartenir ni à l'une ni à l'autre de ces langues (...). Serait-il un dialecte voisin de celui des habitants des îles Jesso et des Kouriles ? Ou la Corée et le Japon auraient-ils possédé une langue et une nation indigènes, avant de recevoir des colonies de la Chine et de la Mandchourie ? C'est aux voyageurs futurs à jeter quelque jour sur ces questions*¹⁶. Les explorations ouvrent donc à la connaissance, c'est en cela que réside leur utilité.

Dès lors, il faut constater une évolution de ce savoir, en ce qui concerne les informations qui se font plus précises, au fur et à mesure des découvertes mais des interrogations subsistent. Une importance croissante est accordée aux relations historiques, culturelles et politiques entre la Chine et la Corée, teintée de sinophobie : ainsi, *s'il faut en croire le Chou-King, le plus célèbre des livres classiques du Céleste Empire, la Corée, en tant que nation, aurait eu pour fondateur un descendant de la dynastie des Chang qui, ne pouvant vivre dans son propre pays, aurait été cherché une vie plus calme dans la presqu'île coréenne, où son influence civilisatrice n'aurait point tardé à se faire sentir sur les populations « barbares » qui habitaient cette région. Comme la dynastie des Chang régna sur la Chine de 1766 à 1154 « avant Jésus-Christ », on voit que l'on retrouve dans le fait que nous venons de rapporter les deux grandes tendances qui enlèvent aux travaux historiques des chinois (sic) une grande partie de leur valeur et qui sont exagération dans la durée des périodes*

¹⁴ ROSTAING ? (vicomte DE), Note sur une Récente Exploration de Hang-kyang, in *Bulletin de la Société de Géographie*, Paris, janvier-juin 1867, 5^{ème} série, tome 13, p 211.

¹⁵ RECLUS Elisée, *Nouvelle Géographie Universelle : la Terre et les Hommes-l'Asie Orientale (Tome 7)*, Paris, Hachette, 1882, p 651.

¹⁶ MALTE-BRUN Conrad, *Précis de Géographie Universelle ou Description de toutes les Parties du Monde sur un Plan Nouveau d'après les Grandes Divisions Naturelles du Globe : Asie Orientale et Afrique (Tome 5)*, s.l., Bureau des Publications Illustrées, 1845, 5^{ème} édition, p 111.

historiques, qui fait que pour nous les origines de toute chose chinoise se perd dans la nuit des temps ; (...) un orgueil national excessif qui pousse les historiens du Céleste Empire à voir chez tous les peuples tant soient peu « civilisés » des rameaux issus de la grande famille chinoise¹⁷. Ces nouveaux éléments d'ordre ethnographique sont d'ailleurs confirmés par une approche anthropologique plus concrète de la Corée. Cependant, on a peu d'éléments sur leur physique, les informations, provenant principalement des missionnaires, parlent plus de la psychologie du peuple coréen. En effet, un lien est à faire avec le réel engouement populaire pour le Christianisme, qui n'est pas comparable aux fortes difficultés rencontrés dans d'autres pays asiatiques. C'est certainement parce qu'ils ont un *teint (...) clair ; (...) [des] cheveux (...) noirs et (...) [un] air (...) martial ; (...) [des] mœurs (...) douces et polies ; [qu'] ils sont respectueux envers leurs parents, sobres ; mais curieux à l'excès*¹⁸.

Mais si seulement la Corée, d'un point de vue anthropologique, se résumait à un peuple aux faciès multiples, cela ne poserait pas trop de problèmes. Or, il est également ardu de définir sa culture, quelle en est son origine, chinoise, japonaise, « aryenne » ? Là encore, controverse par exemple sur le rôle diffusionniste de la culture chinoise car si, dans le Nord-Ouest de la Corée, on se comprime les pieds à la chinoise, dans aucune autre partie de la Péninsule, les femmes ne se [les] compriment (...). Du temps des Matouanlin, une tribu des Han avait l'habitude d'aplatir la tête des enfants au moyen d'une pierre, tandis que les populations du littoral en relations avec les Japonais leur avait emprunté la mode du tatouage¹⁹. Au travers des exemples précédents, on voit les difficultés auxquelles sont confrontés les scientifiques, en effet où situer les Coréens dans la grande famille de l'humanité ? Cette évolution des connaissances, floue au départ, est rendue possible avec l'ouverture de la Corée.

II – AU COMMENCEMENT ETAIT LA RACE...²⁰ (Alain RUSCIO).

A – Les auteurs de ce discours et les théories concordantes sur le peuple coréen.

Quelle définition peut-on donner des Coréens ? Il s'agit ici de comprendre la formation du peuple coréen, son « ethnogenèse » selon les théories raciales de l'époque. On essaye de mettre en lumière la formation du peuple coréen sur une longue durée historique car quelle peut être *l'origine de ces diverses races, qui se sont plus ou moins fondues les unes dans les autres pour former la population coréenne ?*²¹ Dans le cadre de notre thèse de doctorat, le corpus « d'acteurs » étudié tourne autour d'une centaine de noms répartis qualitativement comme suit en 4 types génériques, ceux qui :

- ont vu le pays et ont écrit dessus ;
- ont vu le pays (sans avoir écrit dessus ou sans que l'on ait retrouvé trace d'une telle production) ;
- ont écrit dessus ;
- en parlent dans le cadre d'autres études plus générales portant sur l'Asie.

Dans 90% des cas, les auteurs traitent dans un chapitre particulier ou dans une partie de leurs écrits de l'origine ethnique des habitants. Quantitativement, notre travail porte sur :

¹⁷ JAMETEL Maurice, La Corée Avant les Traités, in *Revue Géographique : Tome XV*, Paris, 1884, 2^{ème} semestre, p 261.

¹⁸ MALTE-BRUN Conrad, op.cit., p 111.

¹⁹ RECLUS Elisée, op.cit., p 666.

²⁰ RUSCIO Alain, *Le Credo de l'Homme Blanc : Regards Coloniaux XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles, Complexe, 2002, (Bibliothèque), p 23.

²¹ RECLUS Elisée, op.cit., p 666.

- des missionnaires (89) ;
- des militaires (11) ;
- des diplomates, hommes d'affaires et voyageurs (35).

Or, il faut prendre en compte également des conditions historiques particulières dont nous avons parlé précédemment :

- La présence de plus en plus affirmée d'une nation asiatique comme puissance coloniale, le Japon ;
- L'ouverture tardive de la Corée à l'Occident.

Globalement, la Corée est perçue comme une terre de passage, à l'opposé des foyers de civilisation que sont la Chine et le Japon. Dès son ouverture au reste du Monde, dans les années 1870-1880, le flot d'informations d'ordre ethnographique est énorme et contradictoire. Ainsi, quelles conclusions donne-t-on pour sa composition anthropologique ? Selon la terminologie, le peuple coréen n'est qu'un mélange de types ethniques, il y a eu phénomène d'accumulation de « races. » Le schéma anthropologique est difficile à tenir, sans compter les apports ethnologiques qui complexifient cette vision dite scientifique de la Corée : quant *au type dominant, pour la forme du crâne et du visage, il est impossible de s'en faire une idée précise (...). Il est certain que les Coréens offrent une variété de types, depuis celui que l'on désigne vulgairement sous le nom de mongol, jusqu'à ceux des Européens et des Malais*²². Deux points de vue sont développés quant à la proportion de tel ou tel sang dans « l'ethnogenèse » du peuple coréen. Pour la majorité, si le pays est vu comme une « Petite Chine », un constat en complet décalage s'impose, il n'y a pas unité de langue et cela est problématique quant on sait que l'ethnographie associait « race » et langue, théorie qui, on le sait, s'appliquait très bien à la Chine et au Japon. *Cependant la langue et l'écriture chinoise sont demeurées officielles pour les Coréens, comme autrefois le latin, « langue mère » chez la plupart des peuples d'Occident. Il n'existe pas un livre écrit en Coréen. Ce langage n'est que l'idiome, et les nationaux restent inféodés à la langue chinoise*²³. Pour une minorité, enfin, le physique des Coréens a peu à voir avec celui des Chinois, ils offrent des spécificités somatiques mais ont aussi beaucoup de ressemblance avec les Japonais, ainsi, de nouvelles hypothèses s'échafaudent : *les Coréens sont en général de taille un peu plus élevée que les Chinois et les Japonais. Robustes, infatigable au travail, ils sont considérés comme d'excellents ouvriers dans les ports ouverts au commerce japonais et dans les colonies agricoles de la Mandchourie russe*²⁴. Ce constat est pour une bonne part le résultat de l'extension des explorations occidentales sur la côté orientale du pays.

La Corée, en tant qu'objet d'étude anthropologique, présente donc un intérêt certain, encore méconnue dans sa totalité, mais qui grâce à son ouverture nouvelle permet de favoriser les missions et autres voyages scientifiques sur le terrain, qui sont le relais essentiel pour une meilleure compréhension du pays. Des études n'échappent pas à cette tentative de classification du peuple coréen, vaste mouvement d'idées commencé depuis le XVIII^e siècle. En effet, la science doit répondre à toutes les questions de la vie, particulièrement grâce à *l'anthropologie physique, qui va établir – à partir de l'idée de collection chère aux naturalistes des Lumières – la notion de hiérarchies, cognitives et civilisationnelles, en prenant appui sur les particularités physiologiques des différents groupes humains*²⁵. Son rôle

²² RECLUS Elisée, op.cit., p 665.

²³ MADEC Loïc et SAINT-GUILHEM Charles-Edouard (eds.), *Corée, Voyageurs au Pays du Matin Calme : récits de voyage : 1788-1938*, Paris, Omnibus, 2006, p 95.

²⁴ RECLUS Elisée, op.cit., p 665.

²⁵ BANCEL Nicolas (dir.), *Zoos Humains : XIX^e-XX^e siècles*, Paris, La Découverte, 2002, (Texte à l'Appui-Série Histoire Contemporaine), p 6.

fut alors essentiel dans la création de l'eurocentrisme, vu comme la forme de civilisation la plus achevée de l'Humanité. Toutes ces informations et ces théories, difficilement vérifiables à l'époque, permettent de schématiser la pensée anthropologique française sur la Corée et son questionnement.

B – Des hypothèses anthropologiques divergentes.

*Il existe autant de classifications raciales que de classificateurs*²⁶. A partir des années 1885-1890, différentes conceptions de l'histoire raciale coréenne sont soutenues et véhiculées par nos « acteurs. » Elles peuvent se distinguer de la manière suivante :

- Un évolutionnisme de type darwinisme social externe et interne ;
- Un diffusionnisme civilisationnel à la fois laïc et religieux ;
- Une anthropologie culturelle.

La première conception est la tendance générale qui va durer au-delà des années 1910. Elle sous-tend une compétition féroce entre les races (à un niveau externe). La Corée apparaît ici comme une terre de conquête où plusieurs « races » s'affrontent pour contrôler la péninsule. C'est ce que nous dit Georges DUCROCQ (1874-1927), membre de la Société de Géographie de Paris, *Les Coréens n'ont pas la face grimaçante des Jaunes. Le sang des races du Nord, s'est mélangé dans leurs veines au sang mongol et a produit ce beau type d'hommes vigoureux, rudement charpenté, d'une taille imposante. Les yeux ne sont pas bridés ni perpétuellement enfiévrés ; le front saillant, poli et découvert ressemble au front de nos Bretons, il a les reflets joyeux d'un front celtique ; les visages sont très barbus comme ceux des Aïnos de l'île Sakhalin et ce seul trait suffirait à distinguer un Coréen de ses voisins. Il y a en eux un élément qui n'est ni japonais ni chinois ; ils sont cousins de ces vieilles races sibériennes qui sentent encore le primitif*²⁷. Tout à fait logiquement, dans le peuple même, il y a superposition de diverses « races » dont chacune occupe une fonction sociale (à un niveau interne). On la retrouve principalement parmi les militaires, les hommes d'affaires et une partie des diplomates. C'est dans ce type d'évolution historique que vient alors s'ajouter une « race » caucasienne, rappelant beaucoup l'hypothèse de l'« invasion aryenne »²⁸. » D'ailleurs, cette donnée ne vient-elle pas confirmer la présence de « castes » en Corée, dont bon nombre de voyageurs ont parlé. *On croit savoir positivement que ce type n'est pas unique et présenterait au contraire trois variétés distinctes d'origine probablement différente (DE. ROSNY [Léon. 1837-1914]). Le premier de ces types, le plus répandu et d'origine altaïque ; sa caractéristique est connue : tête très large ou brachycéphale, peau glabre et jaunâtre, nez court et aplati, cheveux noirs et des yeux oblique bridés. L'influence chinoise est chez lui sensible ; mais il s'écarte des Chinois par des traits mongoliques et on le dit d'origine toungouse (?). Le second type frappe tout d'abord par son aspect européen, son visage ovale, son nez presque droit, long et saillant, son teint plus clair, une certaine pilosité des membres, sa barbe mieux fournie, ses lèvres minces. Les caractères du crâne, qui est allongé au lieu d'être court, sont en rapport avec cet aspect extérieur. Le troisième type coréen est bien moins distinct en raison du moindre nombre de ses représentants et de son mélange avec les*

²⁶ RUSCIO Alain, op. cit., p 26.

²⁷ MADEC Loïc et SAINT-GUILHEM Charles-Edouard (eds.), op. cit., pp 278-280.

²⁸ L'idée généralement admise est qu'un peuple blanc, formé d'hommes grands et dolichocéphales, originaires du Caucase ou d'Asie centrale, ont migré vers différentes parties du monde dans une période reculée de l'Histoire. Guerriers, nomades et conquérants, certains pensent qu'ils sont à l'origine de la constitution des élites de nombreux pays.

deux éléments précédents. Il se rencontrerait dans les plus basses classes²⁹. Enfin, l'influence et les capacités japonaises sont de plus en plus prégnantes vis-à-vis des autres races jaunes au gré des événements politiques favorables à l'Empire Nippon. Ainsi, durant la guerre Russo-japonaise (1904-1905), Raoul VILLETARD DE LAGUERIE semble s'inscrire dans une logique où le Coréen apparaît comme similaire, voire comme un cousin de la « race japonaise. » *Les hommes sont généralement grands, solidement charpentés et bien proportionnés. Leur peau est plutôt cuivrée que jaune ; leurs yeux sont noirs, beaucoup plus rapprochés de l'horizontale que ceux des Japonais. Brachycéphales, réguliers dans leur profil, ils contrastent étrangement avec ces derniers, dont les chevelures hérissées accentuent la forme pointue du crâne, et qui sont si souvent affligés de prognathisme. La Coréenne est plus petite, mais néanmoins aussi supérieur en force physique à la Japonaise que le Coréen l'est au Japonais. De toutes les populations jaunes, la Coréenne est certainement celle qui est le moins éloignée du type blanc³⁰.*

La deuxième conception s'attache à nous démontrer l'influence de plusieurs pays et les origines multiples du peuple coréen. A partir des années 1895³¹, elle perd de son intérêt surtout avec la mainmise progressive des Japonais sur la péninsule. Beaucoup de voyageurs et de missionnaires souscrivent à cette théorie très empreinte d'« exotisme. » *Ce type asiatique continental, se caractérise par une tête large, des pommettes saillantes, des yeux obliques, un petit nez, comme perdu dans la double rondeur des joues, des lèvres épaisses, la barbe rare, le teint cuivré³².* La « race » tOUNGOUSE, originaire de Sibérie apparaît comme le peuple principal, or d'autres données montrent que chez un nombre de Coréens, on remarque des cheveux châtain de nuance clair et des yeux bleus ; en aucune autre contrée de l'Extrême-Orient, si ce n'est chez les tribus aborigènes du Nan Shān, dans la Chine méridionale, on en rencontre de familles présentant les mêmes caractères. *En plusieurs districts de la Corée, on pourrait se croire entourer d'Européens, si les costumes et le langage ne rappelaient qu'on se trouve aux bords de l'Océan Pacifique³³.* Le pays présente des types très variables d'individus où prédominent en général les traits de l'élément mongol primitif – tongouz (sic) surtout – auquel se sont mêlés, au cours des siècles, des apports Chinois, Malais, et Japonais³⁴. Quant à la dernière conception, elle insiste sur la Corée vue comme un tout ethnographique. Le pays est un foyer de civilisation équivalent à ceux de la Chine et du Japon. La thèse est peu développée et reste surtout portée par les rares diplomates et savants³⁵ ayant séjourné suffisamment longtemps en Corée. Elle est également fortement influencée par les autres sciences sociales (sociologie, linguistique, etc.). *De tout cela, il résulte pour nous que le Coréen, par son aspect physique, ses mœurs, ses habitudes, ses produits caractéristiques en tous genres, etc., diffère absolument de ses voisins ; à tel point que l'un d'eux, placé dans une foule chinoise ou japonaise, sera immédiatement reconnu. De même un Chinois ou un Japonais à Séoul se reconnaît immédiatement, par son costume, son faciès, sa langue, etc. Cette opposition très tranchée, jointe à la diversité des types que nous rencontrons ici,*

²⁹ SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, *La Grande Encyclopédie : inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, Tome 12 : COMÉDIE – CÔTES*, Paris, Société Anonyme de la Grande Encyclopédie, s.d., p 964. Article Corée.

³⁰ MADEC Loïc et SAINT-GUILHEM Charles-Edouard (eds.), op. cit., p 141.

³¹ Guerre Sino-japonaise (1894-1895), conclue par le Traité de Shimonoseki.

³² RECLUS Elisée, op.cit., p 665.

³³ Ibid., pp 665 et 666.

³⁴ DESTOMBES Paul, *Au Pays du Matin Calme : Les Martyrs de 1866*, Paris, MEP-Apostolat des Editions, 1968, pp 9 et 10.

³⁵ C'est le cas par exemple de Victor COLLIN DE PLANCY (1853-1922) et de Maurice COURANT (1865-1935).

*augmente la difficulté de déterminer à quelle branche de la famille humaine nous devons rattacher le Coréen*³⁶.

Des différentes conceptions anthropologiques que nous venons de voir, il est pertinent de penser que la vision française sur les Coréens a évolué en fonction de la position qu'occupait le pays selon les époques. De même, ce schéma est analogue d'un point de vue ethnologique. En quelques mots, nous pouvons cependant souligner un fait rapporté par nos « acteurs. » La Corée est considérée comme un anachronisme vivant. Un essoufflement progressif du pays est perceptible : des structures royales et administratives usées et corrompues, une politique étrangère totalement dépendante de la suzeraineté chinoise, des révoltes populaires qui se succèdent, des réformes en cours mais mal adaptées, sont autant d'handicaps face aux appétits occidentaux. Agissant comme l'Empire Céleste, la Corée est restée dans son isolement, avec cette mentalité faisant de tout étranger, un « barbare », un non-civilisé. C'est cette réalité, ce « coréanocentrisme »³⁷ que doivent et veulent comprendre nos « acteurs » pour mieux appréhender la Corée.

De l'usage de l'ethnographie face au « coréanocentrisme » ?

Ainsi, au travers d'une histoire des sciences et des mentalités, ces « acteurs » de terrain nous offrent un intéressant travail de réinterprétation de l'étude de l'autre, enrichie par de nouvelles approches et par une évolution de ses champs d'application à la fois dans le domaine social et culturel. Les invasions, son annexion par le Japon, la partition du pays sont des preuves flagrantes de l'enjeu géostratégique et des rapports de force que la Corée engendre. Au XIX^e siècle, l'ethnographie a deux utilités. D'un point de vue déterministe, l'analyse de nos « acteurs » montre que la Corée se retrouve menacée par des voisins de même « race. » De plus, elle est une arme politique. Par sa scientificité, elle rend justifiable et morale l'impérialisme. En effet, à la fin des années 1880, des indices forts du progrès occidental sont déjà présents dans le pays, *peu après la signature des traités, (...) le télégraphe [permet de relier] (...) par plusieurs lignes la Corée à ses voisins, et commence même à étendre son réseau sur le pays*³⁸. Or, toute cette bonne volonté est compromise et tout irait pour le mieux si celle-ci voulait bien abandonner cette lutte continuelle contre la pénétration européenne car *maints coutumes et rites officiels disparus en Chine se retrouvent encore dans le royaume du « calme matinal » qui a réussi à être plus conservateur que l'empire du Milieu*³⁹. Pour les occidentaux, cette volonté de fixer la société coréenne dans le temps, ce manque total d'ouverture et de volonté d'échange et d'assimilation est synonyme de décadence. C'est dans ce cadre historique de la Corée que nous avons voulu porter notre étude, époque où l'ethnographie sert de méthode de mesure de la réceptivité d'un peuple au progrès et aux grandes évolutions du Monde.

Février 2008

Références.

³⁶ VARAT Charles, CHAILLE-LONG-BAY Charles et MACOUIN Francis (ed.), op. cit., p 73.

³⁷ Les Occidentaux ont déjà eu affaire à cette même mentalité en Chine, le sinocentrisme.

³⁸ VARAT Charles, CHAILLE-LONG-BAY Charles et MACOUIN Francis (ed.), op. cit., p 53.

³⁹ DENIKER Joseph, La Corée et la Guerre Sino-japonaise, in *Nouvelles Géographiques*, Paris, 1891, 1^{ère} année, p 130.

Bibliographie.

- BANCEL Nicolas (dir.), *Zoos Humains : XIX^e-XX^e siècles*, Paris, La Découverte, 2002, (Texte à l'Appui-Série Histoire Contemporaine), 479 p.
- BOULESTEIX Frédéric, La Corée : un Orient Autrement Extrême, in *Revue de Littérature Comparée*, Paris, n°297, 75^{ème} année, n°1, janvier-mars 2001, pp 93-111.
- DESTOMBES Paul, *Au Pays du Matin Calme : Les Martyrs de 1866*, Paris, MEP-Apostolat des Editions, 1968, 239 p.
- DUCOURET Robert, *Vers la Corée Interdite : Pierre Aumaître (martyr)*, Paris, Éditions du Gentilhomme, 1963, 292 p.
- MADEC Loïc et SAINT-GUILHEM Charles-Edouard (eds.), *Corée, Voyageurs au Pays du Matin Calme : récits de voyage : 1788-1938*, Paris, Omnibus, 2006, 922 p.
- ROTERMUND Hartmut O., *L'Asie Orientale et Méridionale : au XIX^e et XIX^e siècles*, Paris, PUF, 1999, (Nouvelle Clio-l'Histoire et ses Problèmes), 456 p.
- RUSCIO Alain, *Le Credo de l'Homme Blanc : Regards Coloniaux XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles, Complexe, 2002, (Bibliothèque), 409 p.
- SEDILLOT René, *Histoire des Colonisations*, Paris, Fayard, 1958, (Les Grandes Etudes Historiques), 654 p.

Sources.

- DENIKER Joseph, La Corée et la Guerre Sino-japonaise, in *Nouvelles Géographiques*, Paris, 1891, 1^{ère} année, pp 129-134.
- JAMETEL Maurice, La Corée Avant les Traités, in *Revue Géographique : Tome XV*, Paris, 1884, 2^{ème} semestre, pp 97-111 et pp 261-276.
- LIBRAIRIE HACHETTE, La Corée et la Question d'Extrême-Orient, in *A Travers le Monde*, Paris, 1898, 4^{ème} année, pp 89-91.
- LIBRAIRIE HACHETTE, En Corée, in *A Travers le Monde*, Paris, 1904, 10^{ème} année, pp 65-68.
- MALTE-BRUN Conrad, *Précis de Géographie Universelle ou Description de toutes les Parties du Monde sur un Plan Nouveau d'après les Grandes Divisions Naturelles du Globe : Asie Orientale et Afrique (Tome 5)*, s.l., Bureau des Publications Illustrées, 1845, 5^{ème} édition, 773 p.
- PANGE Jean (DE), *En Corée : Ouvrage illustré des Photographies de l'Auteur et accompagné d'un Itinéraire*, Paris, E. Leroux, 1904, 63 p.
- RECLUS Elisée, *Nouvelle Géographie Universelle : la Terre et les Hommes-l'Asie Orientale (Tome 7)*, Paris, Hachette, 1882, pp 649-683. Chapitre 6, *La Corée*.
- ROSTAING ? (vicomte DE), Note sur une Récente Exploration de Hang-kyang, in *Bulletin de la Société de Géographie*, Paris, janvier-juin 1867, 5^{ème} série, tome 13, pp 210-240.
- SOCIETE DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, *La Grande Encyclopédie : inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, Tome 12 : COMEDIE – CÔTES*, Paris, Société Anonyme de la Grande Encyclopédie, s.d., pp 960-964. Article Corée.
- VARAT Charles, CHAILLE-LONG-BAY Charles et MACOUIN Francis (ed.), *Deux Voyages en Corée*, Paris, rééditions par Kailash & Oriens, 1994, (Le Livre sur l'Asie), 306 p.
- VILLETARD DE LAGUERIE Raoul, *La Corée Indépendante-Russe ou Japonaise*, Paris, Hachette, 1898, 302 p.